
AVIS DE MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE

MODIFICATION PARTIELLE DU PAZ ET PLAN DE QUARTIER – SECTEUR LE PAS

DELAI SUPPLEMENTAIRE SUITE A LA POSE DE GABARITS

Suite à la mise à l'enquête publique de la modification partielle du PAZ et plan de quartier « Le Pas », ainsi que de la demande d'autorisation de défricher publiée en date du 15 octobre 2021, le Conseil communal a demandé la pose de gabarits sur la parcelle n° 4622, afin de permettre à la population d'appréhender au mieux les constructions projetées.

Le dossier concernant la modification partielle du PAZ et plan de quartier « Le Pas », ainsi que la demande d'autorisation de défricher, est donc mis à l'enquête publique pour un délai supplémentaire de 30 jours dès la présente publication.

De nouvelles oppositions et des compléments d'opposition peuvent être adressés par pli recommandé au Conseil municipal dans les 30 jours dès la présente publication. Les oppositions devront être dûment motivées. Ont qualité pour former opposition, les personnes touchées par les mesures d'aménagement et qui possèdent un intérêt digne de protection à ce qu'elles soient annulées ou modifiées.

Le dossier complet peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture officielles.

Troistorrents, le 12 novembre 2021

L'ADMINISTRATION COMMUNALE